

La Mairie met à la disposition des associations des salles pour l'organisation d'événements, réunions, conférences, assemblées générales, expositions, spectacles...

DISPONIBILITÉ DE SALLE

Pour connaître les disponibilités des salles ou réserver une salle, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 01 60 09 85 60 et nous trouverons en fonction de vos besoins et des disponibilités la salle qui vous convient.

Les tarifs pratiqués sont adaptés à la vie associative et sont fixés en fonction des besoins et des demandes.